

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1973)  
**Heft:** 223

**Rubrik:** La semaine dans les kiosques alémaniques

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COURRIER

# Les enseignants neuchâtelois résolument syndiqués

Concerne : article intitulé « Le retrait des enseignants » paru dans le N° 216 de Domaine public. Messieurs,

C'est avec surprise que nous avons pris connaissance de l'article mentionné ci-dessus. L'auteur de ce texte aurait été bien inspiré de se renseigner avant de l'écrire car il ne connaît manifestement pas la question qu'il a voulu traiter.

En s'informant, il aurait pu connaître les raisons qui ont motivé l'enquête en question, raisons qui ne sont absolument pas antisyndicales. Le syndicat neuchâtelois des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur n'a jamais mis en cause son appartenance à la V.P.O.D.

D'ailleurs, notre syndicat, qui a eu le courage de procéder à cette enquête, a tout lieu de se réjouir des réponses qu'il a reçues. Elles confirment de façon très nette la solidité et la représentativité de notre association dans sa structure syndicale actuelle.

Ainsi le terme de « dégradation » qui a été utilisé dans votre article ne s'applique absolument pas à notre syndicat.

Nous vous serions reconnaissants de publier cette lettre dans « Domaine Public ».

Signé : le président et le secrétaire du syndicat neuchâtelois des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur (VPOD)

## PRÉCISIONS NÉCESSAIRES

[*Que voilà une lettre qui nous réconforte ! Les enseignants neuchâtelois syndiqués n'ont pas l'intention de quitter la VPOD. Dont acte !*

*Il reste toutefois à expliquer pourquoi l'éventualité d'une adhésion directe à l'Union syndicale a été examinée — tout impossible qu'elle soit sur le plan des statuts de cette dernière. Et pourquoi aussi, avant même que l'enquête ait été connue de*

*nous, des responsables du mouvement syndical nous avaient fait part de leurs craintes sur l'évolution du syndicat neuchâtelois VPOD - enseignants.*

*Mais la réponse la plus probante découle des résultats — négatifs — de l'enquête :*

*— Sur 360 enseignants syndiqués, 216 (60 %) ont répondu*

*a) qu'ils étaient favorables à l'élargissement, 106 (dont 9 deviendraient non syndiqués !)*

*b) qu'ils y étaient opposés, 109 (dont 19 quitteraient le syndicat)*

*— Sur 600 enseignants non syndiqués, 86 (14 %) ont répondu*

*a) qu'ils étaient favorables à l'élargissement, 57 (dont 23 deviendraient syndiqués)*

*b) qu'ils y étaient opposés, 18. (réd.)]*

## VAUD

# Les nouveaux partis en lice

Qui oserait prétendre que le climat est, dans le canton de Vaud, préélectoral ? On dit que quelques dauphins préparent leur numéro de Flipper. On constate que le Parti radical poursuit allégrement son double jeu : prétendre être le Parti gouvernemental par excellence tout en critiquant chaque décision courageuse de l'autorité, notamment en matière d'aménagement du territoire. Enfin les nouveaux partis se préparent.

Pour les indépendants, rien de neuf. Il y a si longtemps qu'ils espèrent que la greffe prendra en Suisse romande ! Jusqu'ici, déconvenue. Et Migros-Lausanne avait eu la sagesse de se tenir à l'écart des joutes politiques.

L'effort sur le canton de Vaud est un peu une dernière chance ; à tenter, car le quorum y est bas, à tenter aussi, car M. Arnold, qui aime franchir de nouveaux obstacles comme il le déclarait récemment à la télévision et qui a les dents, sinon longues, du moins blanches comme il convient au sourire d'un politicien, M. Arnold n'a peut-être pas renoncé à toute ambition. Il y a deux ans, il ne voulut pas que la création du Signal de Bougy

pût faire croire à des arrière-pensées, il déclina ; mais le Signal de Bougy ne s'inaugure pas tous les quatre ans.

Quant aux racistes, ils ont dans le canton à leur tête quelques excités, et puis il faut bien que M. Breny tente de s'assurer une base.

Les nouveaux partis feront donc un premier tour de piste aux élections communales d'abord. Comme la droite et la gauche se tiennent à quelques sièges près dans un certain nombre de villes (Lausanne, Yverdon, Renens), on risque de voir s'effondrer les majorités traditionnelles.

Quelle majorité de recharge dès lors ? Deux possibilités, semble-t-il.

Ou les partis de l'entente cherchent un complément de voix et s'assurent le concours des indépendants (comme ils l'ont fait des chrétiens-sociaux) en donnant par là-même droit de cité à ce parti qui en aura tant besoin.

Ou est faite l'ouverture à gauche, bien difficile, apparemment, dans la perspective de l'alliance socialiste et popiste. Pourtant la situation est différente de ce qu'elle fut il y a quatre ans, et la gauche pourrait discuter si son intérêt, face au danger raciste, n'est pas dans l'obtention du maximum de concessions, même négociées.

Mais, compte tenu de toutes les données, y compris les données financières, la gauche, que peut-être arracher de réaliste, qui ne soit pas la lune ? Il faut attendre, pour le juger, que les programmes se précisent. Pour l'instant les partis commencent leur cure de dents-de-lion qui, dit-on, rafraîchit le teint.

## LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

# Humour en français dans la NZZ

*Il est temps de signaler les bandes dessinées de Jean-Pierre Gos dans l'édition dominicale de la « Neue Zürcher Zeitung ». Ces deux amis qui, en quelques mots, se disent des vérités font sourire...*

et réfléchir. A noter, que le texte est en français, illustrant le non-conformisme sans faille de Gos. Nous avons donc aussi en Suisse un dessinateur qui pourrait avoir sa place dans « Charlie Hebdo » et c'est la « NZZ » qui lui permet de s'exprimer. Voilà une ouverture significative.

— L'historien Erich Gruner, de l'Université de Berne, analyse dans les « Basler Nachrichten » (7.4.) les six premières émissions de la série « La Suisse et la guerre » diffusée par les trois studios de la télévision nationale. Il déplore que l'on n'ait pas fait appel à plus d'historiens pour mieux situer les événements dans leur cadre exact.

— « AZ-Tribüne » (6/7.4.) met l'accent sur les énormes différences qui existent en matière de

revenu et de fortune. C'est le conseiller national Hans Schmid (Saint-Gall) qui cite des faits que l'impôt sur la richesse permettraient de corriger. Le titre de l'article : « Les riches et les super-riches ». Un fait, parmi d'autres : lors d'une séance à l'Université commerciale de Saint-Gall, en novembre 1972, un conférencier, M. S. Borner, relevait que dans le canton de Schaffhouse, en 1969, le dixième des contribuables, ceux qui ont les plus forts revenus, avaient « gagné » 27 fois ce qu'avaient « gagné » le dixième des contribuables, ceux qui ont les revenus les plus faibles.

— A relever que l'on peut aussi traiter en ladin le sujet « Educazun cun la sexualitat ». C'est ce que prouve le bi-mestriel grison « Viva » (7).

eux, participent de la tendance générale à réserver le quartier au tourisme, aux affaires et à la circulation : traversée de la rade, suppressions de la circulation dans la rue du Mont-Blanc.

La rupture est totale entre les projets officiels et ceux des habitants. Les premiers ont pour eux de ne rien remettre en question ou presque, tout en répondant aux exigences de l'hôtellerie genevoise.

### De sérieux atouts

De quels atouts bénéficie le contre-projet ? Son sérieux tout d'abord : il s'appuie sur une connaissance sans égale du quartier. C'est dans la présentation pourtant qu'il est le plus original. Très souvent, l'activité des mouvements de quartier est gauchie par des militants pour lesquels le logement, l'urbanisme ne sont que prétextes pour contester le système politique et économique actuel. Ici aux Pâquis, le projet d'urbanisme a sa valeur en lui-même, ce qui ne l'empêche peut-être pas d'être une partie, mais une partie importante d'une contestation plus globale. Le ton est nouveau : on sait écouter et on sait se faire entendre de tous. Pour s'en convaincre, il suffit de tendre l'oreille aux dialogues qui naissent entre visiteurs et organisateurs.

### Peu de jeunes adultes

La faiblesse du contre-projet réside dans la composition sociologique du quartier : beaucoup de personnes âgées, de travailleurs étrangers, peu de jeunes adultes.

Le quartier des Pâquis, exemple hautement significatif de l'appauvrissement d'une ville sous le système de la propriété privée du sol, trouvera difficilement en lui-même les forces nécessaires pour résister. L'association est cependant prête à se battre pour que l'aménagement du quartier se fasse en tenant compte des besoins et des demandes de ceux qui l'habitent. La campagne d'explication se poursuivra par la présentation de l'exposition en différents endroits du quartier.

## GENÈVE

### Un quartier qui ne veut pas mourir

Sur l'écran de l'appareil de télévision, le film vidéo présente d'abord deux adolescents interviewés sur leur vélo-moteur. Le principal problème du quartier à leurs yeux, c'est l'absence d'endroit où les jeunes puissent se réunir; le Prieuré a été démolie et les locataires se plaignent du bruit qu'ils font au Centre de loisirs. Fin du premier interview. Une ménagère apparaît : son problème numéro un, le parking. Ah ! si la maison Herz, qui monopolise pour ses voitures de location une place publique pouvait céder l'endroit aux véhicules des habitants ! Le film se termine avec les déclarations un peu mélancoliques d'un vieil habitant du quartier.

La quinzaine de spectateurs se lève et poursuit la visite de l'exposition sur le développement du quartier des Pâquis organisée par l'Association des habitants. Les montages photographiques, les plans témoignent de la même qualité technique que le film, de la même lisibilité sans démagogie : cartes des terrains selon qu'ils sont propriété des privés ou des collectivités ; cartes des immeubles

résidentiels, des immeubles promis à la démolition, des immeubles menacés. Au centre de l'exposition, le contre-projet de l'association : comment empêcher de mourir un vieux quartier populaire enfermé entre des voies de grande circulation, rongé par la construction d'hôtels et d'immeubles résidentiels. Premier point du contre-projet : tous les terrains qui sont propriété de la ville doivent être réservés à la construction de logements. Et d'abord cette fenêtre sur la rade qu'est le Grand-Casino, détruit par un incendie il y a une dizaine d'années et dont les hésitations politiques, les difficultés des promoteurs, les arrêtés fédéraux ont jusqu'à maintenant empêché la reconstruction.

### Une frontière à supprimer

Pour continuer cette réappropriation de l'espace du quartier par les habitants eux-mêmes, il faut supprimer cette frontière que constitue vers le lac et les parcs la circulation intense des quais. Lorsqu'on les aura transformés partiellement en voies souterraines, les parcs pourront pénétrer jusqu'à l'intérieur du quartier.

L'exposition n'oublie pas les projets officiels qui,